

## Climatique : comment évolue le marché français ?

*En matériels de génie climatique, voici quelle a été l'évolution récente du marché français selon les toutes dernières statistiques de l'INSEE, encore provisoires :*

INDICES DE PRIX DE PRODUCTION POUR LE MARCHÉ FRANÇAIS :

- Equipements aérauliques et frigorifiques : 122,7 en septembre 2011 (109,8 en septembre 2010).
- Matériel aéraulique : 120,7 en septembre 2011 (111,3 en septembre 2010).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS-CJO :

- Commerce de gros de fournitures pour plomberie et chauffage : 125,1 en août 2011 (116,5 en août 2010).

INDICE DE CHIFFRE D'AFFAIRES CVS :

- Production et distribution de vapeur et d'air conditionné : 141,6 en août 2011 (124,9 en août 2010).

## Le BRGM veut développer le stockage de chaleur dans le sous-sol

C'est dans quelques semaines que l'on saura si, dans le cadre du programme gouvernemental des Investissements d'Avenir, est finalement retenu le projet d'Institut d'excellence en énergies décarbonées sur le thème des technologies du sous-sol, institut dont les travaux de recherche appliquée, "très aval", porteront notamment sur la géothermie et sur le stockage souterrain de chaleur. Porté par le BRGM, ce projet associe des organismes de recherche et des entreprises, grandes, mais aussi PME, indique Romain Vernier, directeur du département Géothermie du BRGM, lors d'un entretien exclusif avec *ThermPresse*. Le futur institut aura son siège à Orléans et devrait employer, au démarrage "vingt à trente" personnes, précise M. Vernier.

Par ailleurs, le BRGM, associé à deux autres organismes de la région Centre, le pôle de compétitivité S2E2 et Orléans Val-de-Loire Technopole, vient de déposer, également dans le cadre des Investissements d'Avenir, un projet de "plate-forme mutualisée d'innovation" qui, d'une part, formerait les entreprises du bâtiment aux nouvelles exigences de la réglementation thermique, d'autre part, disposerait de "halles climatiques" permettant de tester, par exemple, les performances d'un équipement de génie climatique comme s'il était installé dans un appartement ou une maison. D'autre part, M. Vernier pense que l'on va voir se développer en France, dans les années qui viennent, des systèmes associant chaleur géothermique et stockage souterrain de chaleur (par exemple, la chaleur provenant de capteurs solaires), et ce d'abord pour des immeubles, voire des îlots urbains, puis ultérieurement pour des maisons individuelles.

## Climatique : un marché français du facilities management en plein tournant

< Les entreprises du secteur du facilities management en France sont aujourd'hui à un tournant. La crise économique transforme leur modèle économique. Le marché est désormais tiré par la montée en puissance de la demande du secteur public, sous l'influence des restrictions budgétaires, et par le renforcement des législations environnementales. Ces deux facteurs ont permis de renouer avec une croissance soutenue en 2010 (plus de 5%), après le net ralentissement de 2009. > C'est ce qu'observe une récente étude d'Eurostaf.

< Avec la crise budgétaire qui va perdurer plusieurs années, le secteur public se convertit progressivement au partenariat public/privé pour la gestion de ses bâtiments, poursuit l'étude. Cette situation offre de bonnes opportunités aux "facilities managers" de se positionner sur un marché encore peu ouvert. Cependant, il semble réservé aux prestataires à la fois capables de prendre en charge l'ensemble des métiers inhérents à ces contrats et d'apporter un vrai savoir-faire dans la prise en charge des contraintes environnementales et énergétiques. La gestion globale tout au long du cycle de conception et de vie d'un bâtiment est également une tendance émergente où les filiales FM des constructeurs de BTP ont un avantage concurrentiel. > L'étude ajoute que "prendre en charge les méga contrats sera de plus en plus réservé aux plus importants opérateurs", mais que les PME peuvent constituer, sur ce marché du FM, un "objectif de développement" pour des moyennes structures.

**EN BREF.** La Capeb (pour sa marque ECO Artisan), la FFB (pour les Pros de la performance énergétique), Qualibat, Qualit'EnR (pour Qualisol, QualiPV, Qualibois, Qualipac) et Qualifelec viennent de signer avec l'Etat et l'Ademe une charte de respect, par leurs signes de qualité, des exigences de la "Reconnaissance Grenelle Environnement", que viennent de lancer l'Ademe et le ministère du Développement Durable. Cela débouchera, au 1er janvier 2014, sur une conditionnalité de certaines aides publiques, réservées aux travaux réalisés par des entreprises "Reconnues Grenelle Environnement". Les signataires de la charte vont faire évoluer dans ce but leurs marques de qualité, qui, cependant, bénéficieront d'ores et déjà de cette "Reconnaissance Grenelle".